



LES PME AU CŒUR DES LEGISLATIVES

Conférence de presse 01 juin 2017

- **Les TPE et les PME sont un géant économique**
- Nous représentons 98,5% du tissu économique de notre pays et environ la moitié des emplois salariés
- Nous constatons que malgré les discours favorables de l'ensemble des femmes et des hommes politiques, quelque soit leur bord, **le poids des contraintes qui pèsent sur nos entreprises ne cesse de s'alourdir. Derniers exemples en date : le compte personnel de prévention de la pénibilité, le prélèvement à la source, l'obligation de dénoncer les salariés lors des infractions routières.**
- Il est temps de laisser les entrepreneurs se consacrer au développement de leur entreprise

Conférence de presse 01 juin 2017

- La CPME est l'organisation qui représente les entreprises **patrimoniales** qu'il s'agisse de TPE et PME, de commerçants, d'industriels, de prestataires de services, d'artisans ou de professions libérales
- La CPME est présente dans **chaque région et chaque département français, y compris en Outre-Mer**
- **Nous, CPME des Hautes-Pyrénées, représentons ceux qui font la croissance et l'emploi et prennent des risques pour faire vivre au quotidien le territoire**

Nos axes stratégiques



Encourager la prise de risque au lieu de la sanctionner

Proposition #1 :

Apporter des modifications aux modalités actuelles de calcul et de paiement des cotisations RSI en permettant de recourir à l'auto liquidation, et ce afin de tenir compte des variations de revenu des travailleurs indépendants. Le RSI ne peut continuer à fonctionner sans s'adapter aux contraintes des cotisants

Proposition #24

Réduire le délai de contestation d'un licenciement pour motif personnel à 6 mois. Il est anormal qu'un salarié dispose d'un délai de 2 ans en France, contre 3 semaines en Allemagne, pour remettre en cause les conditions de son licenciement, faisant ainsi peser une épée de Damoclès sur son ancien employeur

Agir pour un environnement favorable au développement des artisans, TPE et PME

Proposition #46

Abroger le compte personnel de prévention de la pénibilité, inadapté et inapplicable dans les PME. Si la pénibilité de certains métiers ne souffre pas de contestation, un filtre médical doit être établi pour en juger, en fonction des situations individuelles

Proposition #49

Instaurer un plafonnement de la fiscalité locale. Les hausses annuelles des impôts locaux font peser une vraie menace sur les entreprises et notamment sur les commerces. Des limites doivent être instaurées

Accélérer l'innovation et favoriser un développement responsable des start-up, TPE et PME

Proposition #67

Créer le statut d' «entreprise en transition numérique et technologique » ouvrant la possibilité d'inscrire à l'actif du bilan l'ensemble des investissements matériels et immatériels dont les prestations de conseil et de formation

Proposition #79

S'assurer de la compatibilité entre le contrat d'apprentissage et la réalité de l'entreprise en l'adaptant, sur avis conforme du médecin du travail, la durée et les horaires de travail des apprentis mineurs à l'horaire de travail de l'entreprise

Engager un dialogue social non contraint

Proposition #88

Supprimer la durée minimale de travail fixée, aujourd'hui, à 24 heures hebdomadaires pour les contrats à temps partiels, et laisser les chefs d'entreprise et les salariés opter librement pour la durée de leur choix

Proposition #86

Relever les seuils sociaux de 11 à 50 salariés et de 50 à 100 salariés. Dans ce domaine, les chiffres parlent d'eux-mêmes et les statistiques de l'INSEE donnent une idée du potentiel d'emplois sous-jacent. Cette simple mesure changerait considérablement les choses en levant un véritable frein à l'emploi

CONCLUSION



Conférence de presse 01 juin 2017

- Nous allons continuer de suivre avec attention tous les débats sur les sujets qui concernent la vie de nos entreprises, et **nous saurons pleinement y prendre part**
- Nous sommes d'accord pour dire que **la politique économique de notre pays ne peut plus se faire sans nous, les chefs d'entreprise**